

CHRONIC

echo



BAROMÈTRE DE CONJONCTURE SOCIALE 2002 novembre 2002 - N° 37

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2002, l'activité s'est inscrite en baisse dans plus d'une entreprise sur trois, en particulier dans les grandes unités. Ce ralentissement concerne principalement l'industrie. En effet dans les autres secteurs et plus spécialement les services/transports, bon nombre d'établissements ont bénéficié d'une charge de travail supérieure à celle du second semestre 2001. Au sein même de l'industrie, les branches sont en outre diversement touchées. Au total, l'activité a progressé de nouveau dans 3 entreprises sur 10, prouvant la capacité de résistance de l'économie départementale. Les prévisions pour les prochains mois, sans être pessimistes, apparaissent réservées ; on devrait plutôt se maintenir au niveau actuel dans la majorité des cas. De nombreux responsables font toutefois état d'un manque total de visibilité, à l'exception du BTP où la confiance règne.

Cette conjoncture plus maussade a entraîné, dans plus de la moitié des établissements, une stabilisation des effectifs. Ces derniers ont néanmoins progressé dans un certain nombre de cas, mais plus faiblement que lors des trois années de forte croissance. Les embauches sont restées soutenues, davantage orientées vers le remplacement des départs. Les créations de

postes se sont logiquement réduites, en particulier pour les emplois de courte durée : les CDD et le recours à l'intérim sont inférieurs à ceux relevés précédemment. Les CDI sont donc majoritaires pour la deuxième enquête consécutive. Dans le proche avenir, la tendance observée depuis le début de l'année ne devrait connaître aucune modification notable pour les entreprises interrogées.

Le desserrement du marché de l'emploi n'empêche pas les entreprises de se trouver confrontés à des difficultés lors de la recherche de nouveaux salariés. Les trois quarts des responsables en font

état, autant qu'en 2001. L'intensité du problème devrait augmenter dans les toutes prochaines années avec le départ en retraite de classes d'âge particulièrement étoffées. Plus de 2 éta-

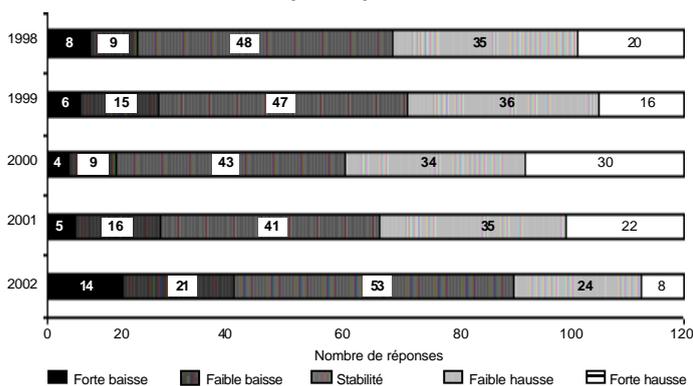
blissements sur 10 seront concernés dès 2003, en particulier dans le commerce de gros et le BTP. Malgré cette inadéquation persistante entre l'offre et la demande de main d'œuvre, la formation professionnelle continue a vu ses budgets se contracter quelque peu, sans doute en raison de la conjoncture. De même, la formation par alternance rencontre moins d'adeptes dans cette enquête, à l'exception du bâtiment. Le climat social reste très calme dans l'ensemble, malgré l'apparition de quelques signes de tension plus nombreux qu'à l'accoutumée.

NET RALENTISSEMENT INDUSTRIEL

RALENTISSEMENT CONFIRMÉ DE L'ACTIVITÉ

Ce n'est pas encore la récession, mais les réserves affichées lors de l'enquête de novembre 2001 se sont révélées justifiées. Conformément aux prévisions, **l'activité s'est inscrite en baisse dans plus d'une entreprise sur 3** depuis le début de cette année. La secousse a été cependant plus brutale qu'attendue, puisque le **ralentissement est fort dans plus d'un cas sur 10**. Des hausses d'activité se sont néanmoins produites dans **3 entreprises sur 10**, exactement dans les proportions attendues à la fin de l'année dernière. Contrairement aux années antérieures, cette progression est très majoritairement de faible ampleur. La situation apparaît plus contrastée dans les grands établissements que dans les plus petits, davantage marqués par la stabilité.

L'activité économique depuis le début de l'année

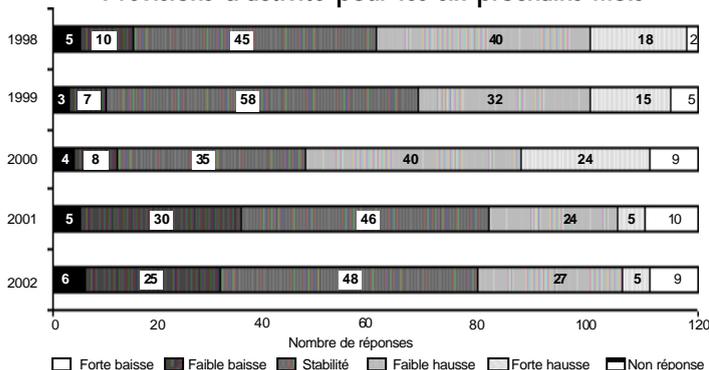


Les **Services et Transports** ont conservé une tendance largement positive, avec une activité en **progression dans près de la moitié des établissements**. La **stabilité** l'emporte dans le **Commerce de gros** (2 sur 3) et dans la **construction**, quoique dans une moindre mesure (1 sur 2). L'industrie est en revanche en plein **ralentissement : baisse dans 4 établissements sur 10** (forte dans 1 sur 10), peu de hausses.

Les responsables estiment par ailleurs que l'évolution de leur branche respective est plus négative que celle de leur entreprise ; cet écart est conforme à celui perçu dans la plupart des enquêtes précédentes.

Les **prévisions sont légèrement moins pessimistes** qu'en novembre 2001, mais apparaissent très nettement en retrait de celles effectuées lors des trois années antérieures. Aucune amélioration de la conjoncture n'est perceptible, puisque l'on s'attend globalement à une **stabilisation de la charge de travail dans 4 cas sur 10**, celle-ci pouvant d'ailleurs être jugée insuffisante. Les responsables sont **autant à anticiper une augmentation qu'une diminution**, 1 sur 4. Ceux des entreprises de grande taille sont les plus réservés.

Prévisions d'activité pour les six prochains mois



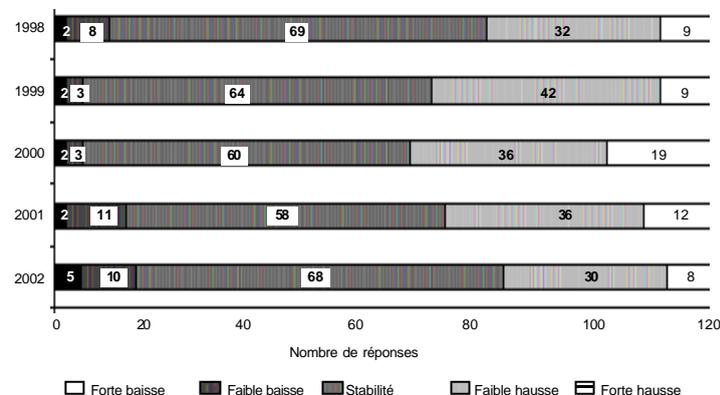
Les évolutions selon les différents secteurs sont plus dissemblables que précédemment. Le **bâtiment** fait preuve d'une **réelle confiance**, prévoyant un **surcroît de travail dans 4 établissements sur 10**, soit deux fois plus que de baisses. Les **Services et Transports** devraient conserver une **bonne orientation** (hausses dans 3 cas sur 10), mais le nombre des indécis y est relativement élevé. Pour **l'industrie**, les six prochains mois devraient s'avérer un peu moins pénibles, bien que les responsables anticipant une **nouvelle dégradation de l'activité soient plus nombreux** que ceux qui s'attendent à une amélioration.

Ces différents éléments (réalisations et prévisions) sont en concordance avec les analyses de l'INSEE qui font état pour 2002 d'une croissance faible (1 %) et repoussent à une date non déterminée la reprise tant espérée.

UNE PLUS GRANDE STABILITÉ DES EFFECTIFS

Dans plus de la **moitié des établissements**, les effectifs sont restés au même niveau qu'en 2001, plus encore dans l'industrie (2 sur 3). Ils apparaissent néanmoins en **progression dans 3 cas sur 10** et en **diminution dans un peu plus d'un sur 10**. Ces résultats sont évidemment moins favorables qu'au cours des trois années précédentes (ils ressemblent beaucoup à ceux de 1998), mais montrent une **orientation toujours positive** très proche des prévisions effectuées l'an dernier. C'est paradoxalement dans le **bâtiment** que l'on observe le plus de réductions (2 entreprises sur 10).

Evolution des effectifs depuis le début de l'année

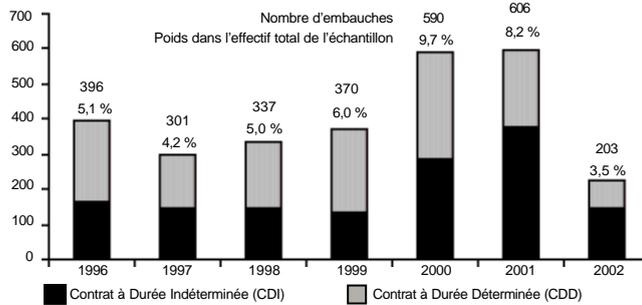


Deux établissements sur trois ont encore procédé à des embauches, en particulier ceux de grande taille ou appartenant au secteur du commerce de gros (3 sur 4). On observe toutefois que ces recrutements correspondent à des créations de postes dans un peu moins de la moitié des cas seulement ; dans l'industrie et le bâtiment, ainsi que dans les unités de plus de 50 personnes, le remplacement des salariés partants apparaît largement majoritaire.

L'ampleur de ces recrutements apparaît en outre nettement moindre que précédemment : **263, soit 3,5 % de l'effectif total de notre échantillon** (quelques entreprises n'ont cependant pas renseigné cette question), essentiellement en raison de la **raréfaction des contrats à durée déterminée** qui font habituellement l'appoint en cas de surcroît d'activité. Les **CDI** sont également moins nombreux qu'en 2000 et 2001, mais se situent au même niveau que dans les années antérieures ; ils sont ainsi majoritaires pour la deuxième enquête consécutive et **représentent 57 % des embauches**.

Le recours à l'intérim est lui aussi plus faible que précédemment (moins de 6 entreprises sur 10), résultat en phase avec une activité moins soutenue. Les grands établissements demeurent néanmoins de gros consommateurs (près de 9 sur 10). L'évolution est plus disparate selon les secteurs : dans notre échantillon, l'industrie a eu un recours plus important que l'an dernier (plus de 7 entreprises sur 10), l'inverse étant observé dans le bâtiment ; les services et transports y ont fait beaucoup moins appel (1 sur 3 seulement).

Recrutements depuis le début de l'année

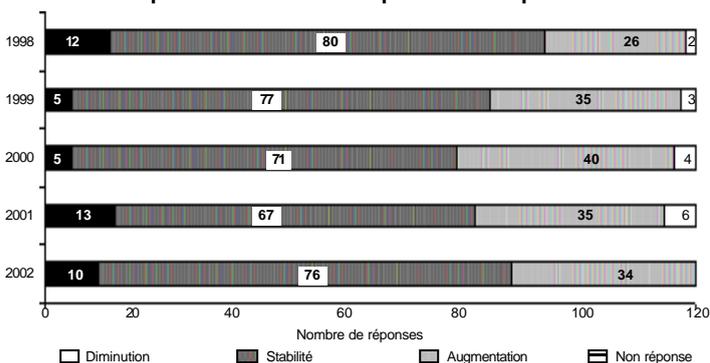


Comme en 2001, **2 entreprises sur 10 ont procédé à des suppressions de postes**. Ces derniers ne sont pas nécessairement liés à l'évolution de la conjoncture puisque les licenciements pour raison économique ne sont pas les plus nombreux. Au total, 46 salariés auraient été concernés, mais l'information est manquante dans quelques cas. Précisons également que notre échantillon définitif ne comprend pas d'entreprises confrontées à de graves difficultés, soit qu'elles n'aient pas été interrogées, soit qu'elles aient refusé de répondre.

LES CRÉATIONS D'EMPLOIS SERONT LÉGÈREMENT MOINS NOMBREUSES

Les incertitudes de la conjoncture pèsent moins sur les anticipations des responsables en matière d'évolution du personnel qu'on pourrait le craindre. Les prévisions sont certes moins optimistes qu'au cours des trois dernières années, mais **les effectifs devraient s'accroître encore dans près de 3 entreprises sur 10 et diminuer dans moins d'une sur 10**. Les disparités selon la taille sont toutefois sensibles. Dans les **petites unités, la stabilité devrait l'emporter nettement (2 sur 3)**, tandis que dans les grandes, on observe simultanément plus de progressions (1 sur 3) et de réductions (2 sur 10). Parmi les secteurs, **l'industrie apparaît une nouvelle fois en retrait** avec une croissance des effectifs dans 2 établissements sur 10 seulement. A noter que dans le commerce de gros, aucune réduction n'est envisagée.

Evolution prévue des effectifs pour les six prochains mois



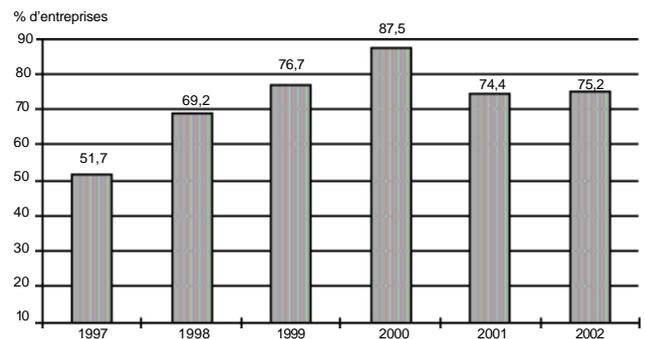
Parfaitement cohérentes avec ces prévisions, **des créations de postes devraient intervenir dans 3 établissements sur 10**, quelle qu'en soit la taille. Le dynamisme du BTP ne se dément pas (plus de 4 sur 10), alors que l'industrie se montre plus réservée. Dans 6 cas sur 10, ce seront des postes d'ouvriers ; cette proportion est supérieure à celle de l'an dernier qui faisait ressortir un certain élan pour les postes d'encadrement, de nouveau délaissés dans cette enquête.

Poursuivant la tendance initiée au premier semestre, **les petites entreprises sont peu nombreuses à prévoir des embauches en CDD (moins de 2 sur 10)** ; il y en a deux fois plus chez les grandes. La moyenne se situe à un niveau inférieur aux précédentes enquêtes. Le recours à l'intérim **devrait être lui aussi sensiblement réduit**, envisagé dans un tiers des établissements.

LA MAIN D'ŒUVRE RESTE DIFFICILE À TROUVER

Malgré des besoins un peu moins pressants, **3 responsables sur 4 déclarent éprouver des difficultés à recruter du personnel**, soit autant que l'an dernier. Elles ont cette fois-ci plus marquées dans les petites unités que dans les grandes et concernent plus particulièrement **le BTP (près de 9 sur 10)** et le commerce de gros, moins touchés par la dégradation pour la moitié des responsables concernés, elles freinent le développement de l'activité et ont conduit à refuser un marché ou une commande dans 3 cas sur 10, soit plus qu'en 2001.

Les difficultés à recruter certaines fonctions



Sur le total de l'échantillon, les services de l'ANPE apparaissent en tête des moyens utilisés pour trouver le personnel recherché, contrairement à l'an dernier ; c'est notamment le cas dans les grands établissements (à égalité avec l'intérim), le commerce et les services/transports. Les moyens relationnels sont également très employés, en particulier dans les petites entreprises et le BTP. L'industrie a recouru prioritairement à la formation interne, moins bien positionnée en 2001. Les candidatures spontanées demeurent très prisées dans les services.

UNE PYRAMIDE DES ÂGES PLUS DÉFAVORABLE DANS LE COMMERCE ET LE BÂTIMENT

Les perspectives démographiques devraient bouleverser le marché de l'emploi dans les toutes prochaines années. Les cohortes très étoffées issues du baby-boom d'après guerre parviennent à l'âge de la retraite, tandis que vont entrer dans la vie active des classes de moins en moins denses. Une nouvelle question a donc été introduite pour connaître l'impact sur les entreprises de cet " effet de ciseaux ". Dans l'ensemble, un peu **plus de 2 établissements sur 10 seront concernés dès l'année prochaine par des départs en**

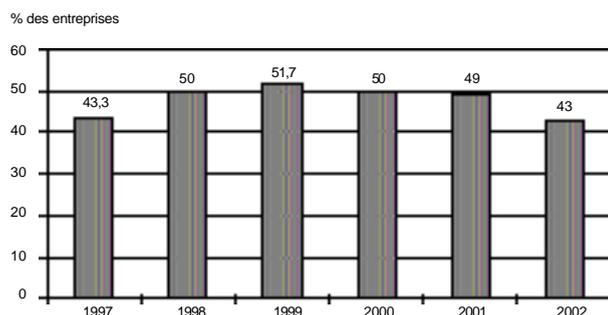
retraite plus volumineux qu'à l'ordinaire. Cette proportion est cependant variable selon la taille ou le secteur. Les grandes unités (près de 3 sur 10), le commerce de gros et le BTP (près de 4 sur 10) seront plus touchés. A noter que ces deux secteurs sont ceux qui éprouvent actuellement le plus de difficultés à recruter. L'industrie serait pour l'instant relativement épargnée.

LA FORMATION

Poursuivant la tendance engagée en 2001, le budget consacré à la formation professionnelle continue augmente moins que par le passé. A peine plus de 2 établissements sur 10 ont mis en œuvre des plans de formation sur plusieurs années (ces derniers concourent en priorité à l'amélioration des compétences en production). Très peu l'envisagent à court ou moyen terme. Il convient toutefois de préciser que plusieurs responsables ont fait part de modules de formation revenant régulièrement.

Hasard de l'échantillon ou tendance réelle : la formation en alternance fait moins recette dans les établissements enquêtés cette année, puisque 4 sur 10 y ont recouru (1 sur 2 en 2001). Le Bâtiment demeure le secteur le plus attaché à cette pratique (7 entreprises sur 10), ainsi que les unités de grande taille. On recense pour cette enquête 138 personnes concernées, dont 61 dans l'Industrie et 51 dans le BTP.

Le recours à la formation en alternance



Issue d'un partenariat entre l'Agence de Développement Economique du Loir-et-Cher (ADELEC), le MEDEF (mouvement des entreprises de France) de Loir-et-Cher, et l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher, cette enquête de conjoncture en est à sa dixième édition. Elle a été effectuée du 2 au 10 octobre 2002 auprès d'un échantillon représentatif de 120 entreprises ou établissements de plus de 10 salariés, comprenant un effectif total de 7 431 personnes.

LES TABLEAUX CHIFFRÉS ISSUS DU DÉPOUILLEMENT DE L'ENQUÊTE SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE AUPRÈS DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES DE LOIR-ET-CHER,
1 AVENUE DE LA BUTTE À BLOIS
TEL : 02 54 42 39 72
HTTP://WWW.OBSERVATOIRE41.COM

LE TRAVAIL ET LE CLIMAT SOCIAL

La réduction du temps de travail est logiquement appliquée dans un plus grand nombre d'établissements que l'an dernier. Plus des deux tiers sont aujourd'hui à 35 heures, les petites unités n'ayant pas toutes franchi le pas, alors que pour les grandes l'essentiel était déjà fait en 2001. C'est dans le commerce de gros que la proportion est la plus élevée (8 sur 10) et dans le BTP qu'elle est la plus faible (50 %). Les nouvelles perspectives en la matière font qu'aucune modification des horaires ne devrait intervenir dans les mois qui viennent. Dans les commentaires émis par les responsables sur cette question, on remarque que les situations sont plus diverses et complexes qu'auparavant. Au sein d'une même entreprise, les horaires peuvent varier d'un secteur à l'autre. Parmi celles qui sont à 35 h, la semaine de travail est en réalité de 39 h dans plusieurs cas, les heures supplémentaires étant systématisées. Les contraintes des transporteurs paraissent par ailleurs assez incompatibles avec une réduction d'horaires.

Des aménagements spécifiques du temps de travail (équipes de week-end, modulation sur l'année, horaires inférieurs à 35 h...) existent parallèlement dans un quart des établissements. Ce résultat est inférieur à celui des années antérieures, sans doute en liaison avec la mise en place de l'ARTT qui a entraîné le plus souvent une réorganisation des équipes. Ces aménagements sont plus fréquents dans les grandes unités et, cette année, dans le commerce de gros (plus de 4 sur 10) et les services/transports.

Contrastant avec les enquêtes précédentes, l'absentéisme a augmenté dans près de 2 établissements sur 10, en particulier dans l'industrie, le bâtiment et les grandes unités. Il demeure cependant stable à un faible niveau dans la très grande majorité des cas. Le climat social demeure très calme. A peine plus de 6 % des entreprises ont eu à faire face à un conflit social. On note toutefois des tensions dans une entreprise sur 10.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS SELON LA TRANCHE D'EFFECTIF ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

| | 10 à 49 salariés | | 50 salariés et plus | | Ensemble | |
|------------------------|------------------|------|---------------------|------|----------|-------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Industrie | 35 | 29,2 | 15 | 12,5 | 50 | 41,7 |
| BTP | 24 | 20,0 | 2 | 1,7 | 26 | 21,7 |
| Commerce | 15 | 12,5 | 1 | 0,8 | 16 | 13,3 |
| Transports et services | 22 | 18,3 | 6 | 5,0 | 28 | 23,3 |
| Ensemble | 96 | 80,0 | 24 | 20,0 | 120 | 100,0 |

EFFECTIFS RECENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS

| | 10 à 49 salariés | | 50 salariés et plus | | Ensemble | |
|-------------------------|------------------|-------------|---------------------|-------------|--------------|------------|
| | Nombre | % | Nombre | % | Nombre | % |
| Nombre d'établissements | 96 | 80,0 | 24 | 20,0 | 120 | 100 |
| Effectif total | 2 331 | 31,4 | 5 100 | 68,6 | 7 431 | 100 |
| dont : en CDD | 103 | 4,4 | 234 | 4,6 | 337 | 4,5 |
| à temps partiel | 82 | 3,5 | 53 | 1,0 | 135 | 1,8 |
| intérimaires | 38 | 1,6 | 437 | 8,6 | 475 | 6,4 |
| encadrement | 282 | 12,1 | 449 | 8,8 | 731 | 9,8 |

